

F. PLANTES EN POTS, FINIES

10. Avez-vous cultivé des plantes en pots en 2003? (Inclure les plantes suspendues.) Oui Non (passez à la section G)

	Code	Nombre total de pots
a. Azalées	160	
b. Géraniums (en pots seulement)	161	
c. Lis	162	
d. Poinsettias	163	
e. Chrysanthèmes en pots	164	
f. Plantes tropicales ou plantes vertes (incluez les fougères, mais non les plantes suspendues)	165	
g. Plantes suspendues (à feuillage)	167	
h. Plantes suspendues (pour l'extérieur).....	166	
i. Autres (veuillez préciser)	177	

G. BOUTURES, ARBRES DE SEMIS ET MATÉRIEL DE MULTIPLICATION

11. Avez-vous cultivé des boutures, des arbres de semis ou du matériel de multiplication en 2003? Oui Non (passez à la section H)

	Code	Nombre total de plants
a. Chrysanthèmes	170	
b. Poinsettias	171	
c. Géraniums	172	
d. Arbres de semis	174	
e. Autres (p. ex. boutures)	173	

H. PLANTES À REPIQUER

12. Avez-vous cultivé des plantes à repiquer en 2003? (p. ex. caissettes) (Inclure les plantes prêtes à transporter dans les jardins ou les champs par l'acheteur) Oui Non (passez à la section I)

	Code	Nombre total de plants
a. Plantes ornementales de garniture	175	
b. Plantes potagères de garniture	176	

I. FLEURS COUPÉES

13. Avez-vous cultivé des fleurs coupées en 2003? (Exclure les fleurs coupées et séchées) Oui Non (passez à la section J)

	Code	Nombre total de tiges
a. Alstroemeria	150	
b. Quillet, miniatures ou teints	140	
c. Chrysanthèmes, ordinaires	141	
d. Chrysanthèmes, pompons	142	
e. Jonquilles	152	
f. Freesias	145	
g. Gerberas	143	
h. Iris	144	
i. Lis	153	
j. Roses, sauf la variété sweetheart	146	
k. Roses, sweetheart	147	
l. Mufliers	148	
m. Tulipes	149	
n. Autres (veuillez préciser)	151	

J. ACHATS DE PRODUITS HORTICOLES

14. a. En 2003, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la culture? 123 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 126 %

15. a. En 2003, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la revente? 124 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 127 %

16. **Total des dépenses pour les produits horticoles (somme des codes 123 et 124)** 125 \$

K. MAIN-D'OEUVRE

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre serre en 2003. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

17. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine) en 2003? 241 Nbre

18. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2003? 242 Nbre

19. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) que vous avez employés en 2003? (somme des codes 241 et 242) 111 Nbre

20. **Montant total des salaires versés en 2003 (y compris ceux des propriétaires)?** 122 \$

L. AUTRES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS

En 2003, quelles ont été

	Code	Dollars
21. Vos dépenses pour le combustible utilisé pour l'exploitation de la serre (inclure tous les types de combustibles utilisés : gaz, électricité, etc.)?	121	\$
22. Vos autres dépenses pour la culture en serre (l'engrais, les insecticides, les fongicides, la mousse de sphagnum, etc.) en 2003?	114	\$
23. Vos dépenses pour les autres frais d'exploitation (intérêt, impôt, assurance, emballage, réparation des immeubles et de la machinerie et travaux à contrat, etc.) en 2003?	112	\$
24. Vos dépenses d'exploitation totales en 2003? (somme des codes 125, 122, 121, 114 et 112)	113	\$
25. Quelle est votre estimation de la valeur marchande actuelle de votre serre (terrain, bâtiments, outillage et machinerie)?	120	\$

M. VENTES DE FLEURS, DE PLANTS ET DE PLANTES (avant taxes de vente)

26. En 2003, avez-vous vendu des fleurs coupées, des plantes en pots ou à repiquer, des plantes potagères ou des boutures enracinées? (Incluez les ventes de produits achetés pour la revente) Oui Non

Indiquez la :

	Code	Dollars
a. Valeur des ventes aux détaillants de fleurs (p. ex. fleuristes, centres de jardinage, etc.)	130	\$
b. Valeur des ventes aux grossistes canadiens (y compris les ventes faites par enchères à rebours)	131	\$
c. Valeur des ventes aux magasins à succursales	132	\$
d. Valeur des ventes à d'autres serres	133	\$
e. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise	134	\$
f. Valeur des ventes au public effectuées à votre serre, sur le bord de la route ou autrement	135	\$
g. Valeur des ventes aux gouvernements et autres organismes publics (p. ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)	138	\$
h. Valeur des ventes au moyen d'autres circuits de distribution	136	\$
27. Total des ventes de fleurs, de plants et de plantes (somme des codes 130 à 135, 138 et 136)	137	\$

PARTIE II PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES

O. PÉPINIÈRES

Les questions suivantes ont trait à la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière.

29. Est-ce que les chiffres seront déclarés en : acres hectares arpents (Québec seulement)

	Code	Superficie en champ	Code	Superficie en contenant
30. En 2003, quelle était la superficie du terrain appartenant à votre pépinière et utilisée pour la culture de plants de pépinière?	601		104	
31. En 2003, quelle était la superficie du terrain pris en location par votre pépinière pour la culture de plants de pépinière?	602		105	
32. En 2003, quelle était la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière (somme des codes 601 et 602)?	603			

P. MAIN-D'OEUVRE (PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES)

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre pépinière ou gazonnière en 2003. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

	Code	Nbre
33. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine) en 2003?	708	
34. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2003?	212	
35. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) qui ont travaillé pour votre pépinière ou gazonnière en 2003? (somme des codes 708 et 212)	214	
36. Montant total des salaires versés en 2003? (y compris ceux des propriétaires)	216	\$

Q. ACHATS DANS LES PÉPINIÈRES (PRODUITS HORTICOLES SEULEMENT) (avant taxes de vente)

37. En 2003, avez-vous acheté des arbres fruitiers et d'ornement, des plants à repiquer et/ou des bulbes?
Oui Non (passez à la section R)

	Code	Dollars
38. Quelles ont été vos dépenses en 2003 pour les produits de pépinière destinés à la culture?	230	\$
39. Quelles ont été vos dépenses en 2003 pour les produits de pépinière destinés à la revente?	231	\$
40. a. Dépenses totales pour les produits de pépinière en 2003? (somme des codes 230 et 231)	232	\$
b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province?	233	%

R. VENTES EN 2003 DE PLANTS DE PÉPINIÈRE (avant taxes de vente)

41. Avez-vous vendu des plants de pépinière en 2003? Oui Non (passez à la section S)

	Code	Dollars
42. a. En 2003, à combien se sont chiffrées vos ventes de plants cultivés en pépinière à partir de semences et vos ventes de plants achetés et repiqués?	217	\$
b. À combien se sont chiffrées vos ventes de plants achetés pour la revente? (Exclure les ventes pour l'aménagement)	218	\$
43. a. Valeur des ventes totales de plants de pépinière en 2003 (somme des codes 217 et 218)	219	\$
b. Quel pourcentage de ces ventes provenait de plants cultivés en contenant?	215	%
44. Veuillez répartir vos ventes (telles que déclarées à la question 43a) selon les catégories suivantes :		
a. Plants vendus directement au public	220	\$
b. Plants fruitiers vendus directement aux producteurs de fruits	221	\$
c. Plants vendus aux paysagistes (y compris la valeur des plants que vous avez utilisés dans les travaux d'aménagement et d'entretien paysager)	222	\$

R. VENTES EN 2003 DE PLANTS DE PÉPINIÈRE (avant taxes de vente) - fin

44. Veuillez répartir vos ventes (telles que déclarées à la question 43a) selon les catégories suivantes :

	Code	Dollars
d. Plants vendus aux centres de jardinage	223	\$
e. Plants vendus aux gros détaillants (magasins à succursales)	224	\$
f. Plants vendus à d'autres pépinières	225	\$
g. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise	226	\$
h. Valeur des ventes aux organismes publics (p.ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)	227	\$
i. Plants vendus à d'autres acheteurs (p. ex. entreprises de reboisement)	228	\$
45. Ventes totales de plants de pépinière en 2003 (somme des codes 220 à 228). Nota : le code 229 doit être égal au code 219)	229	\$

VEUILLEZ VOUS ASSURER D'AVOIR REMPLI LES SECTIONS «Q» ET «R» SI VOUS AVEZ ACHETÉ DES PLANTS DE PÉPINIÈRE DESTINÉS À LA REVENTE, ET CE MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS CULTIVÉ DE PLANTS DE PÉPINIÈRE.

NOTA : VEUILLEZ PASSER À LA SECTION «S» SI VOUS AVEZ EFFECTUÉ DES ACHATS DE GAZON DESTINÉ À LA REVENTE, ET CE MÊME SI VOUS N'AVEZ PROCÉDÉ À AUCUNE CULTURE DE GAZON.

S. GAZONNIÈRES

46. Avez-vous cultivé ou vendu du gazon en 2003? Oui 700 1 Non 700 2 (passez à la section T)

	Code	Superficie
47. Quelle était la superficie totale en gazon cultivé sur les terres possédées ou louées par l'entreprise en 2003?	631	
48. Quelle était la superficie en gazon cultivé pour la vente en 2003?	632	
49. a. Quelles ont été vos dépenses pour le gazon destiné à la revente en 2003? (avant taxes de vente)	633	\$
b. Quel pourcentage de ces dépenses représente les achats faits auprès d'autres pépinières ou gazonnières dans votre province? (avant taxes de vente)	635	%
50. a. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon cultivé pour la vente en 2003? (avant taxes de vente)	634	\$
b. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon acheté pour la revente en 2003 avant taxes de vente?	636	\$

T. VENTES TOTALES

51. Veuillez calculer les ventes totales de plants de pépinière et de gazon. (somme des codes 229, 634 et 636)

	Code	Dollars
	244	\$

ACCORD SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

Pour les résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique :
 Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère des Ressources forestières et du secteur Agroalimentaire de Terre-Neuve, le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, le ministère de l'Alimentation du Manitoba, le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, et le ministère de l'Agriculture et des Pêches de la Colombie-Britannique, conformément à l'article 12 de la Loi sur la statistique (L.R.C. 1985, ch. S-19). Adressez vos questions et commentaires à la Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Êtes-vous d'accord sur le partage des renseignements? Oui 051 1 Non 051 2

Pour les résidents du Québec :
 Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, l'enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec, conformément à l'article 11 de la Loi sur la statistique.

COMMENTAIRES : Réservé au bureau 052
